



FORMATION BÉNÉVOLES

ASSOCIATIONS, QUELLES OBLIGATIONS LÉGALES ?

MARDI 22 JUIN 2021
À 18H

formation en visio, gratuite sur inscription



Les associations loi 1901 ne sont pas exemptes de contraintes administratives et légales. Assemblée générale, cotisations, comptabilité : quelles sont les obligations en matière de gestion d'une association après sa création ?

Au programme :

- Le bureau
- Le conseil d'administration
- Le représentant légal
- Les membres de l'association
- La cotisation
- Le registre légal
- L'assemblée générale annuelle
- L'établissement et la publication des comptes annuels

Inscriptions en ligne sur www.ligue60.fr
Plus d'informations : mca@mairie-creil.fr ou
ligia.bolivar@laligue60.fr

Formation organisée par la MCA de Creil en partenariat avec l'URACEN et animée par la Ligue de l'enseignement de l'Oise

